



Plusieurs actions menées conjointement créent un effet plus grand que la somme des effets attendus par ces mêmes actions prises individuellement. Cette règle de l'interaction a sans doute inspiré le ministre wallon de l'agriculture Benoît Lutgen dans la définition de son plan Maya.

liée aux conditions environnementales. D'autres acteurs économiques s'intéressent aujourd'hui à l'apiculture qui était beaucoup plus confidentielle il y a quelques années : le droit et la sécurité alimentaire, la recherche scientifique, la société civile dans son ensemble. Il est nécessaire de préparer le secteur apicole à cet intérêt nouveau et de l'informer des décisions qui sont prises et le concernent directement. Il est important de l'informer aussi de l'avancée de la recherche scientifique concernant par exemple la problématique des pesticides et l'impact des pratiques de l'industrie agro-alimentaire. L'abeille est à la mode et au centre d'une problématique environnementale mondiale très médiatisée : la disparition des abeilles domestiques. Ce phénomène n'épargne pas la Wallonie. Le ministre a donc décidé de soutenir un programme de recherche mené conjointement par le CARI, Gembloux Agro-Bio-Tech et le Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux, pour envisager l'hypothèse d'un problème viral et d'une intoxication par les pesticides. Cet ensemble de mesures vise à construire un espace civil plus respectueux de la biodiversité, mieux informé et plus sensible aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui. Cet exemple concret d'action politique commence à attirer l'attention au-delà des frontières régionales. Espérons que ce réseau fera de nombreux émules. Un essaimage de ce type serait bienvenu.

L'abeille est placée au centre d'un réseau d'acteurs destiné à préserver ou restaurer la biodiversité. Ces acteurs sont tous engagés sur le terrain. Les communes, organes politiques de proximité citoyenne, sont très bien placées pour proposer des campagnes de sensibilisation, des actions pédagogiques, des pratiques respectueuses de l'environnement qui auront valeur d'exemple. Les apiculteurs sont leurs interlocuteurs privilégiés. Ils connaissent la valeur d'un environnement végétal de qualité, riche en espèces mellifères et débarrassé de l'utilisation des pesticides. Un partenariat peut facilement être mis en place entre communes et sections apicoles. Les bonnes volontés et les projets ne manquent pas. Il peut s'agir, par exemple, d'héberger les ruches d'une école d'apiculture sur un terrain communal ou de faire découvrir l'apiculture et les abeilles aux enfants des écoles en partenariat avec les apiculteurs locaux. Les particuliers sont aussi concernés : l'arrêté « haies » définissant les critères de subvention pour stimuler la plantation de haies en Wallonie a été modifié. Il est maintenant nécessaire que 2/3 des espèces plantées soient mellifères. La semaine de l'arbre, orientée précisément cette année vers les espèces mellifères, sera un temps fort de cette opération. Des

subventions seront accordées aux communes et aux associations pour réaliser des projets en faveur de la biodiversité tels que l'aménagement d'espaces verts, la mise en place de prairies fleuries ou encore la plantation d'arbres fruitiers. Le ministre souhaite aussi que se poursuive l'opération « bords de route » qui s'avère très positive. La technique de fauchage tardif permet au réseau routier d'accueillir favorablement près de 800 espèces animales et végétales. Cette pratique, qui s'appliquait jusque là au niveau communal, sera étendue au niveau régional et couvrira également le réseau autoroutier. Enfin, le ministre, conscient de l'enjeu représenté par l'abeille domestique, a souhaité encourager les écoles d'apiculture et les nouveaux apiculteurs pour les amener à poursuivre leur activité au-delà du rucher école. Cette incitation veut donner une impulsion au secteur apicole régional dans son ensemble, tant il est vrai que de nouveaux enjeux apparaissent et de nouveaux problèmes se posent à l'heure actuelle. Le profil des candidats apiculteurs a changé. Ils sont plus nombreux mais moins bien préparés à la pratique apicole qu'auparavant, n'ayant souvent aucune base en commençant les cours. Ils se retrouvent souvent démunis une fois leur diplôme en poche, tant l'apiculture est une activité complexe fortement

➔ **MOTS CLÉS :**
plan Maya, environnement

➔ **RÉSUMÉ :**
le plan Maya du ministre de l'agriculture Benoît Lutgen : un réseau pour un projet politique ambitieux à la mesure des enjeux actuels.